

## FROM SUFFIX *-UL* TO THE MORPHEME *AL*: A FORMAL CAUSE OF NOMINAL DEFLEXIVITY IN ROMANIAN

### DU SUFFIXE *-UL* AU MORPHÈME *AL* : UNE CAUSE FORMELLE DE DÉFLEXIVITÉ NOMINALE EN ROUMAIN

Pierre BLANCHAUD<sup>1</sup>

RWTH Aachen

pierre.blanchaud@ifaar.rwth-aachen.de

#### Abstract

*Among the languages which possess the definite article, the most place it before the noun. A minority, to which the Rumanian language belongs, places it, other than that, after the substantive in form of a suffix. But this second solution to the linguistic problem of the article is of a less good quality than the first. Romanian, which first chose the postposition, now shows a tendency to the anteposition. It is slowly detaching itself of the suffixed paradigm *-ul* and tries to replace it by morpho-syntaxes which take their position before the substantive. The independent morpheme *al* plays a central part in this evolution.*

#### Résumé

*La plupart des langues qui possèdent l'article défini le placent avant le substantif. Une minorité dont fait partie le roumain le place au contraire après, sous forme de suffixe. Mais cette deuxième solution donnée au problème linguistique de l'article est de moins bonne qualité que la première. Le roumain, qui avait d'abord choisi la postposition, tend maintenant vers l'antéposition. Il se déprend lentement du paradigme suffixé *-ul* et cherche à le remplacer par des morphosyntaxes qui prennent place devant le substantif. Le morphème indépendant *al* joue un rôle central dans cette évolution.*

**Key words:** *psychomechanics, morphosyntax, anteposition, postposition, deflexivity.*

**Mots clés:** *psychomécanique, morphosyntaxe, antéposition, postposition, déflexivité.*

#### Introduction

Le substantif roumain comporte *officiellement* cinq cas de flexion : le nominatif, l'accusatif, le génitif, le datif et le vocatif.<sup>2</sup> La persistance de désinences casuelles fait que, parmi les langues romanes, c'est cet idiome qui se prête le mieux à l'observation du procès de la déflexivité nominale. Cela ne veut pas dire pour autant qu'en roumain ce procès en serait seulement à ses débuts. Au contraire : celui-ci est engagé de longue date puisqu'aujourd'hui le substantif est largement déchargé de la tâche de porter lui-même les désinences et que c'est surtout le déterminant qui s'en charge. Disons simplement qu'en roumain, la déflexivité nominale se poursuit sous nos yeux alors qu'elle est achevée ailleurs. C'est d'un progrès de cette déflexivité que je me propose de traiter ici. Mais il me faut d'abord justifier le syntagme *cause formelle* contenu dans le titre de l'article.

Pour chaque événement ou fait nouveau, la tradition philosophique distingue une *cause matérielle*, une *cause finale*, une *cause efficiente* et une *cause formelle*. Appliqués au changement

<sup>1</sup> Lecteur de français, Romanistik.

<sup>2</sup> Je tiens à remercier Mme Anne Cerbe pour les précisions qu'elle m'a fournies sur le roumain.

linguistique, ces quatre concepts rendent compte aussi bien de la nécessité qui préside à ce changement que du hasard qui l'engendre. La *cause matérielle* ou *immanente* est l'état de langue historiquement donné à partir duquel se produisent les changements. Si on peut parler de « cause » à propos de cet état de départ, c'est non seulement parce qu'il fournit la matière sémantique ou sémiologique destinée à être transformée, mais aussi parce qu'il va contribuer à déterminer le cadre du changement. Par rapport aux fautes et trouvailles du discours quotidien susceptibles de créer la nouveauté, la cause matérielle fonctionne en effet comme une matrice de discernement. Parmi ces fautes et trouvailles, seules auront une chance de s'intégrer au plan de puissance ou système de la langue celles qui seront compatibles avec cette matrice cadre. Les autres n'auront aucun avenir. Ainsi, dans la mesure où elle écarte les hasards incompatibles avec son organisation interne, la cause matérielle appartient au côté « nécessité » du changement linguistique. Quant à la *cause finale* ou *transcendante*, que GG<sup>3</sup> appelle aussi *visée de langue*, elle est ce qui, dans le nouvel état auquel aura conduit le changement, différera de l'état de départ. Autrement dit : elle est ce nouvel état lui-même auquel les locuteurs s'efforcent inconsciemment de parvenir. La visée des langues indo-européennes est la déflexivité, c'est-à-dire l'élimination progressive de la morphologie interne au nom et au verbe et son remplacement par un système de mots indépendants. Cette cause finale a elle aussi une fonction de discernement : parmi les fautes et trouvailles du langage quotidien, elle accepte seulement les apports qui servent à réaliser la finalité qu'elle est. Elle relève donc également du côté « nécessité » du changement. Ce qui en revanche ressortit au côté « hasard » de ce même changement, c'est la *cause efficiente* ou *pragmatique*, c'est-à-dire la communauté humaine qui parle l'idiome considéré et constitue la force collective inconsciente porteuse de la nouveauté. Chaque communauté de locuteurs est le produit d'une histoire, et elle est prise à tout instant dans des relations pragmatiques (politiques, économiques, sociales, matérielles...). Si ces facteurs pragmatiques sont intimement mêlés au langage quotidien, ils restent néanmoins extérieurs à la logique intrinsèque du changement linguistique. Prenons par exemple les pays qui utilisent aujourd'hui le français : quelles que soient leurs situations politiques et économiques, celles-ci n'influent en rien sur le procès de déflexivité verbale actuellement en cours dans cet idiome.<sup>4</sup> Par rapport à la logique intrinsèque de la langue, la cause efficiente ou pragmatique reste donc une sorte de grand hasard extérieur. Mais elle ne cesse aussi de produire un autre hasard, intérieur celui-là, intrinsèque à l'idiome considéré – le hasard qui entraîne la destruction permanente de la langue et sa reconstruction concomitante. C'est ce second hasard que nous appellerons ici la *cause formelle* du changement linguistique. Ce dernier peut donc être défini comme étant le produit d'un double hasard (les causes efficiente et formelle) se déployant dans le cadre d'une double nécessité (les causes matérielle et finale). Notons enfin qu'appliquées à l'histoire d'une langue, ces quatre causes comportent toutes des pluralités internes. Les causes matérielle et finale se recomposent des sous-systèmes de l'idiome considéré à deux moments successifs de son évolution. La cause efficiente est hétérogène par nature : il y a toujours des populations différentes au sein d'une même communauté linguistique. Quant à la dénomination « cause formelle », elle subsume en fait les mille voies qu'emprunte cette communauté pour faire évoluer la langue. L'intention du présent travail est de mettre en évidence une des voies formelles prises présentement par le roumain.

C'est *officiellement*, avons-nous dit, que le substantif roumain comporte encore cinq cas de flexion. Mais dans la réalité de l'usage quotidien, il n'en existe plus que trois : une synapse nominatif-accusatif (*un barbat = un homme* et *barbatul = l'homme*), une quasi-synapse génitif-datif (*unui barbat = d'un homme* ou *à un homme* et *barbatului = de l'homme* ou *à l'homme*) et un vocatif (*Barbate ! = Homme ! Barbatule ! = L'homme !*).<sup>5</sup> On aura remarqué que l'article indéfini (*articolul nehotârât*) constitue un morphème indépendant se plaçant devant le substantif, tandis que le défini

<sup>3</sup> Le présent travail devant beaucoup au linguiste Gustave Guillaume, ce dernier est mentionné ici par ses initiales.

<sup>4</sup> Le seul domaine de la langue sur lequel l'environnement pragmatique exerce une influence non négligeable, c'est le lexique.

<sup>5</sup> Dans ces exemples comme dans les suivants, les caractères en gras indiquent les articles (*un* et *-ul*) et les marques casuelles qui leur sont attachées (*-ui* au génitif-datif, *-e* au vocatif).

(*articolul hotărât*) forme un suffixe auquel viennent s'ajouter la désinence du génitif-datif (*barbat-ul-ui*) ou celle du vocatif (*barbat-ul-e*). En traitant ainsi d'une façon différente chacun des articles, le roumain illustre un fait valable pour toutes les langues qui possèdent ces deux déterminants : alors que l'article indéfini a une *assiette transitoire*, l'article défini a une *assiette notoire*. Il y a donc une certaine logique à ce que le premier prenne place dans le mouvement de saisie du substantif (dans *la transition* qui mène à cette saisie), et à ce que le second vienne confirmer comme suffixe le fait que l'idée exprimée était déjà connue. L'originalité du roumain est de donner par là une traduction « topologique » au contraste *transitoire/ notoire*, alors que d'autres langues le laissent dans l'ombre. Pour autant, il ne faut pas se dissimuler que comparée à l'antéposition de l'article au substantif, sa suffixation constitue une solution de qualité moindre - ce qui explique d'ailleurs que la plupart des langues aient préféré la première solution. Essayons de justifier cette préférence dans une perspective psychomécanique.

Les réalisations d'un signifié de puissance en des signifiés d'effet sont autant de passages d'un virtuel à des actuels. Chaque passage produit une forme et une matière. La forme est toujours « la même », puisqu'il s'agit de la phrase qui contient le signifié d'effet. Or, toute phrase est close sur elle-même, enfermée entre les points qui la limitent. En tant que formes, les phrases obligent le regard qui se pose sur elle à leur rester extérieur. Elles ne peuvent donc être perçues que comme unités arithmétiques : une, deux, trois phrases... Autant dire que de ce point de vue strictement *formel*, aucune phrase n'a de privilège sur les autres. Considérons maintenant, à l'exemple du signifié de langue /*homme*/, l'autre point de vue : la dimension *matérielle* ou *sémantique* de l'effection. La saisie discursive d'un signifié de puissance, c'est-à-dire sa transformation en signifié d'effet, est à la fois qualitative et quantitative. C'est tantôt le qualitatif qui domine (*un homme remarquable, un homme seul, un homme âgé*), et tantôt le quantitatif (*un seul homme, quelques hommes, beaucoup d'hommes, tous les hommes*). GG appelle *extensités* les variations quantitatives du discours, elles correspondent à différents degrés de l'extension du signifié de langue, laquelle est illimitée en ce sens qu'elle tend vers l'infini. C'est ce mouvement vers l'universel que le locuteur qui aura décidé d'actualiser l'idée puissancielle /*homme*/ devra fixer à tel ou tel degré d'extension. Soit il bloquera le mouvement à son tout début, et l'on aura une extensité minimale (*un seul homme*) ; soit il l'arrêtera plus tard, ce qui produira des extensités médianes (*quelques hommes, beaucoup d'hommes*) ; soit encore il laissera cette tendance aller jusqu'à l'universel, et il en résultera une extensité maximale (*tous les hommes*). Ainsi, en raison de son extension absolue, le signifié de puissance, dans le moment où il devient signifié d'effet, tend naturellement à rejoindre cet équivalent quantitatif de lui-même qu'est l'extensité illimitée. Il progressera donc vers cette dernière tant qu'il n'aura pas rencontré d'obstacle. Or, la tâche de l'article est justement d'adapter à l'extensité visée par le locuteur cette tendance vers l'illimité que GG appelle *mouvement synthétique*. Et pour accomplir cette tâche, il vaut mieux que ce déterminant soit antéposé, car cela lui permet de contrôler dès le départ le mouvement extensif du substantif. Postposé, l'article sera incapable d'empêcher un essor peut-être excessif du nom, il ne pourra au mieux que le corriger après coup. C'est en ce sens que la postposition constitue une solution de moins bonne qualité au problème linguistique posé. Parlant du roumain, GG écrit (2005, 349) : *L'article est le régulateur de l'extension spatiale du nom. S'il paraît en premier lieu, il n'existe aucun risque que cette extension spatiale aille plus loin qu'il ne convient et qu'il faille ensuite la ramener en arrière, en direction du plus étroit. Tandis que si l'article ne survient qu'après le nom, il risque, par cette survenance tardive, de ne plus pouvoir marquer que la correction d'un mouvement extensif non expressément dirigé par lui et porté plus loin qu'il aurait fallu (...). Dans ce rôle tardif de correcteur d'une extension en passe de devenir excessive, l'article apparaît en contradiction avec le mouvement synthétique, qui va du plus étroit au plus large. Une construction régulière du mot requiert, en effet, que les formes terminales s'ajoutent psychologiquement les unes aux autres suivant un ordre qui est celui de leur capacité synthétique croissante. Cet ordre n'est pas observé si la partie du discours, dont rien ne limite l'extension, se dessine dans l'esprit avant la régulation*

d'extension qu'en doit produire l'article. On surprend là les raisons qui se sont traduites dans les langues par la tendance nettement indiquée à préposer l'article.

Demandons-nous donc comment *articulul hotărât* pourrait abandonner la postposition suffixée pour adopter cette solution meilleure qu'est l'antéposition. Poser cette question revient en fait à chercher la *voie* ou *cause formelle* qui permettrait de passer de la première à la seconde solution. Et le simple bon sens nous fait avancer l'hypothèse suivante : avant de pouvoir s'antéposer, *articulul hotărât* va devoir sortir du nom, se séparer de lui, s'extrapoler – bref, devenir un morphème autonome. Le procès *systémique* comportera donc deux étapes : 1 *extrapolation* → 2 *antéposition*. Or, il nous semble que ces deux moments successifs coexistent en roumain moderne, même s'ils concernent chacun une autre partie du domaine nominal. C'est dans certaines constructions du génitif que l'on trouve l'extrapolation. Et c'est dans des syntagmes comportant l'adjectif possessif que l'on peut déceler une esquisse d'article antéposé.

On ne peut parler du génitif sans avoir à l'esprit qu'en roumain, tout substantif puissanciel peut accéder au discours de deux manières différentes. Comme le constate Timoc-Bardy (2004, 114-115) : *Etant donné que l'article défini n'existe pas à l'état de mot indépendant, chaque substantif roumain possède deux « éditions » morphologiques : l'une sans article et l'autre comportant l'article défini agglutiné à la fin du mot. C'est le discours qui fait la sélection entre ces deux formes suivant ses besoins.* Ces deux « éditions morphologiques », les grammairiens roumains les appellent respectivement *substantif non articulé* et *substantif articulé*. En conformité avec le principe qui veut que la syntaxe fasse ce que la morphologie ne fait pas, on peut avancer une prévision *théorique* : l'actualisation du substantif non articulé demandera à la mise en syntaxe un effort plus grand. Cette actualisation consistera en une opération plus complexe que celle du substantif articulé – puisque ce dernier, plus riche morphologiquement (et donc aussi sémantiquement) dès le plan de puissance, apportera d'emblée plus d'informations à la syntaxe. Et nous allons faire la constatation *pratique* que c'est en effet ce qui a lieu au génitif – lequel, en roumain comme ailleurs, exprime la détermination d'un *nom à déterminer* par un *nom qui va déterminer*.<sup>6</sup> Popescu (1997, 92) oppose les deux séries d'exemples :

1. série où le substantif à déterminer est « articulé »

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| a) <i>Copilul vecinei</i>  | l'enfant de la voisine (nom. masc. sing. <b>-ul</b> , gén. fém. <b>-i</b> )   |
| b) <i>Fata vecinului</i>   | la fille du voisin (nom. fém. sing. <b>-a</b> , gén. masc. <b>-ului</b> )     |
| c) <i>Copiii vecinei</i>   | les enfants de la voisine (nom. masc. plur. <b>-i</b> , gén. fém. <b>-i</b> ) |
| d) <i>Fetele vecinului</i> | les filles du voisin (nom. fém. plur. <b>-ele</b> , gén. masc. <b>-ului</b> ) |

2. série où le substantif à déterminer n'est pas « articulé »

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| a) <b>(un)</b> <i>copil al vecinei</i>      | (un) enfant de la voisine   |
| b) <b>(o)</b> <i>fată a vecinului</i>       | (une) fille du voisin       |
| c) <b>(niște)</b> <i>copii ai vecinei</i>   | (des) enfants de la voisine |
| d) <b>(niște)</b> <i>fete ale vecinului</i> | (des) filles du voisin      |

Une comparaison entre ces deux séries appelle plusieurs remarques. Munis de l'article portant la marque du génitif, les substantifs qui vont déterminer (*vecinei* et *vecinului*) restent partout les mêmes. C'est concernant les substantif à déterminer que le roumain trace une ligne de partage étonnante selon que ceux-ci sont ou non « articulés ». S'ils le sont (*copilul*, *fata*, *copiii*, *fetele*), ils portent précocement en eux, dès le plan de puissance, la possibilité de la détermination, et ils pourront être actualisés tels quels. Il suffira, au moment de l'effection, de leur ajouter les substantifs articulés qui vont les déterminer. S'ils ne le sont pas (*copil*, *fată*, *copii*, *fete*), il faudra préparer la détermination en faisant précéder le nom qui va déterminer d'un élément du paradigme

<sup>6</sup> Ce sont les termes que j'emploierai ici en raison de leur dynamisme - plutôt que ceux, à mon avis trop statiques, de *nom déterminé* et de *nom déterminant*.

*al, a, ai, ale*. Nous tenons donc ici un bel exemple de déflexivité : on passe d'une construction exclusivement morphologique à un syntagme morphosyntaxique. Mais qu'est-ce que ce paradigme qui ressemble à celui de *articolul hotărât* (-ul, -a, -i, -ele) sans pourtant se confondre avec lui ? Observons de manière volontairement superficielle le passage de 1a) à 2a) : *copilul* → *copil al...* Nous avons l'impression d'un déséquilibre suivi d'un rééquilibrage. Tout se passe comme si un choc, une commotion traversait le substantif articulé et en détachait l'article suffixé ; et comme si ce dernier, contraint de chercher un nouvel équilibre en tant que morphème indépendant, le trouvait en devenant un avatar de lui-même. Impression qui se répète si l'on passe des exemples b), c) et d) de la série 1. à ceux de la série 2. Ici encore, les morphèmes indépendants de l'une (*a, ai, ale*) ressemblent assez aux articles suffixés de l'autre (*-a, -i, -ele*) pour que saute aux yeux la parenté des deux paradigmes. Mais sauf dans les exemples b), ils ne sont jamais morphologiquement identiques, comme s'il s'agissait aussi de marquer une différence. En tout cas, les exemples ci-dessus illustrent bien les appellations de « pronoms semi-indépendants » ou de « substituts substantivaux » que certains grammairiens roumains donnent aux morphèmes *al, a, ai, ale*. Littéralement, *copil al vecinei* veut dire \* *enfant celui voisine-de la*. On voit combien cette morphosyntaxe roumaine diffère de sa traduction française : *un enfant de la voisine*. En français, chacun des deux groupes nominaux qui composent le syntagme constitue un tout compact, fermé sur lui-même. Même si la préposition *de* assure la transition entre les deux substantifs, elle fait partie intégrante du second groupe nominal, puisqu'elle exprime la fonction génitive. Nous avons d'un côté /*un enfant*/, et de l'autre /*de la voisine*/. Les choses sont plus compliquées en roumain, puisque le morphème *al* a affaire aux deux groupes nominaux mais n'appartient à aucun. Il a affaire à *copil* puisqu'il répète le genre et le nombre de ce substantif à déterminer, et il a à faire avec *vecinei* puisque c'est grâce à lui que ce substantif va pouvoir déterminer. Il s'agit donc de ce que GG appelle un « morphème à double détente ». Mais il ne sert de support d'incidence ni à *copil* (article zéro ou indéfini) ni à *vecinei* (article défini -i). En réalité, nous sommes ici en présence de trois stèmes<sup>7</sup> : 1. /*copil*/, 2. /*al*/, 3. /*vecinei*/, dont seuls le premier et le dernier sont à la fois supports et apports d'incidence, tandis que le morphème *al* s'offre comme « support » possible, mais sans qu'il existe d'« apport »<sup>8</sup> qui lui soit propre. Aussi *al* ne peut-il être ici que le signe de la transition *elle-même* (de l'acte *même* de transiter) du premier substantif au second. Il occupe donc au sein du syntagme *copil al vecinei* une place qui, dans d'autres langues romanes, serait celle d'une préposition (*un enfant de la voisine*).<sup>9</sup> Le paradoxe consiste en ceci que *d'une part* ce morphème, en l'état historique actuel, reste un stème ; mais que *d'autre part* il marque, et en même temps dissimule, ce qui est précisément la négation de tout stème : un *espace diastémique* en voie de construction. Nous retrouvons donc ici un mécanisme de grammaire générale : *les espaces diastémiques n'apparaissent jamais par génération spontanée, mais sont les produits historiques de procès de dématérialisation qui atrophient peu à peu certains stèmes, leur refusant d'abord tout « apport » avant de leur dénier finalement le statut de « support »*.

Venons-en maintenant aux exemples qui illustrent la seconde étape pronostiquée : l'antéposition. Car le paradigme *al, a, ai, ale* constitue déjà un article antéposé au sein des pronoms possessifs (*al meu* = *le mien* ; *a mea* = *la mienne*) et des syntagmes nominaux *article + adjectif possessif + substantif* (*al meu cal* = \**le mien cheval* = *mon cheval* ; *a mea casă* = \**la mienne*

<sup>7</sup> Chez GG, sont des stèmes (d'un terme grec qui signifie *tige*) tous les mots qui ont une incidence, i.e. un apport notionnel – aussi bien quand cet apport trouve son support en lui-même, comme pour le substantif (incidence interne), que lorsqu'il le trouve hors de lui-même, comme pour le verbe (incidence externe). La plupart des parties du discours sont donc *stématiques*. Seules les prépositions et les conjonctions sont *astématiques*.

<sup>8</sup> Il devient difficile de parler de *support* quand il n'y a pas *apport*, puisque les deux notions sont inséparables – d'où les guillemets que je leur mets ici. Cette absence d'apport constitue d'ailleurs une différence sensible entre cette morphosyntaxe roumaine et la tournure française qui en approche le plus : *l'enfant le plus grand*. En français, chacun des deux articles sert de support à un apport notionnel.

<sup>9</sup> La différence, ici, entre *de* et *al*, c'est que la préposition française assure la détermination *du sein du groupe nominal qui va déterminer*, tandis que le morphème roumain « rouvre la possibilité de détermination » (Timoc-Bardy, *ibid.*, 116) *depuis l'extérieur*, puisqu'il prend place entre les deux groupes nominaux.

*maison* = *ma maison*). Mais il s'agit d'un domaine d'application tellement restreint que, si l'on prend pour point de vue l'ensemble du plan nominal, on hésite encore à parler d'*article*. Certains grammairiens le font, d'autres non. Il ne faut en effet pas perdre de vue qu'en roumain d'aujourd'hui, la série *al* refuse toujours d'assumer ce qui est pourtant la fonction primordiale de l'article : celle de déterminant du substantif dans des syntagmes *article* + *substantif*. Pour le moment, il reste impossible de traduire *le cheval* par \**al cal*.

Les grammairiens roumains qui considèrent que l'article antéposé existe déjà dans leur langue discernent deux paradigmes : la série *al, a, ai, ale*, qu'ils appellent « génitive » ou « possessive », et la série *cel, cea, cei, cele*, qu'ils nomment « adjectivale » ou « démonstrative ». Et en effet, si l'on projette sur l'avenir les tendances de la situation présente, on peut très bien imaginer que ces séries serviront un jour d'articles définis antéposés – mais à elles deux, et en se partageant la tâche. Car à travers les dénominations distinctes de « génitif-possessif » et d'« adjectival-démonstratif », ces grammairiens attirent notre attention sur les dénotations différentes des deux paradigmes : alors que *al* est anaphorique et cataphorique, *cel* reste plutôt déictique. Cette différence notionnelle rend improbable que l'une des séries élimine finalement l'autre pour devenir le seul article antéposé. Il est au contraire vraisemblable que, plus complémentaires que concurrentes, elles continueront à coexister avec des distributions différentes – un peu comme les deux déterminants *le, la, les* et *ce, cette, ces* en français. Timoc-Bardy (*ibid.*, 121) donne d'ailleurs un exemple de distribution divergente : alors que le numéral ordinal est précédé de *al*, le numéral cardinal, lui, exige *cel*. Exemples : *al doilea frate al meu* = \**le deuxième frère le mien* = *mon deuxième frère* ; *cei doi frați ai mei* = \**les (ou ces) deux frères les miens* = *mes deux frères*.

Nous venons donc de voir que les deux étapes théoriquement prédites, l'extrapolation et l'antéposition, correspondent respectivement aux statuts de *substitut substantival* et d'*article génitif-possessif* conférés à *al*. Mais ce n'est pas seulement par le biais de ce paradigme que le roumain cherche aujourd'hui à passer de la postposition à l'antéposition. Il arrive souvent qu'un idiome emprunte différentes voies formelles pour atteindre une seule et même visée de langue. Et quand ces tentatives s'avèrent concurrentes, l'une d'entre elles s'impose tôt ou tard aux dépens des autres. Dans cette perspective théorique, il faut donc aussi signaler une tendance de l'article *-ul* à passer tel quel, inchangé, de la postposition à l'antéposition. Ici encore, le phénomène a un domaine d'application limité, puisqu'il s'agit des relations de parenté ou de proximité quand elles sont accompagnées d'un adjectif possessif. Pour : *la maison de ton frère*, au lieu de la norme : *casa fratelui tău* (maison-la frère-du tien), on dit de plus en plus souvent : *casa lui frate-tău* (maison-la du frère-tien). Timoc-Bardy parle ici d'un « article *lui* antéposé ». Et elle montre comment (*ibid.* 127-128), pour cette catégorie de substantifs, des phénomènes de syncope et d'apocopes sont en train d'éliminer l'article suffixé dans le parler populaire. Si ce procès historique devait se confirmer, cette sorte d'article antéposé *ul* constituerait une concurrence pour le substitut substantival *al*, mais non pour l'article génitif-possessif *al*.

Mais alors, en fin de compte, quel statut donner au paradigme *al* ? Il n'y a rien de surprenant à ce que les grammairiens roumains soient divisés. Timoc-Bardy résume bien le débat quand elle écrit (*ibid.*, 116) : *La Grammaire de l'Académie roumaine (Grammatica limbii române, 2<sup>e</sup> éd., București, Editura Academiei R.S.R., 1966, t. I, p 105), ainsi d'ailleurs que l'enseignement grammatical traditionnel, parle d'article possessif ou génitif et, dans le même esprit, nombre de linguistes considèrent la série al, a, ai, ale, et la série cel (< ecce ille), cea, cei, cele, comme des variantes (l'une « génitive » ou « possessive », l'autre « adjectivale » ou « démonstrative ») de l'article défini. Mais la qualité d'article de al, a, ai, ale, est par ailleurs, et à juste titre, contestée par d'autres linguistes, qui l'analyse comme un pronom, substitut substantival.* Timoc-Bardy, en effet, ne dissimule pas sa préférence pour le second point de vue (*ibid.*, 142-143) : (...) *Il nous paraît difficile d'accepter les analyses, assez répandues, qui considèrent al comme une simple variante de l'article défini, ou qui voit dans a de al une « voyelle postiche », support de l'article défini. Le véritable article défini est celui incorporé au mot, et il ne peut pas être mis sur le même*

*plan que les particules al et cel, qui bénéficient du statut de mot.* A mon avis, la linguistique guillaumienne permet de concilier les deux points de vue grâce au partage rigoureux qu'elle opère entre la langue et le discours. Disons que dans le plan d'effet, les morphèmes de la série *al* sont tour à tour, suivant les syntaxes dans lesquelles ils sont pris, des pronoms ou des articles. Et le fait qu'ils puissent ainsi relever de deux parties du discours différentes nous incite à induire que ces morphèmes constituent une synapse dans le plan de puissance – autrement dit : une *chronologie de raison* comportant au moins deux positions.

### Conclusion

Non avons dit plus haut que, de *copilul* à *copil al...*, il y avait eu comme un choc qui aurait détaché du substantif l'article suffixé pour en faire un morphème indépendant. Et nous avons constaté que le paradigme *-ul, -a, -i, -ele* n'avait pu passer du statut d'article à celui de pronom qu'en devenant son propre avatar : *al, a, ai, ale*. Précisons que cette idée de commutation par choc ne doit pas être comprise comme un *fait historique*, mais comme une *vérité systémique*. Il est évident qu'il n'y a jamais eu, dans l'histoire du roumain, de choc qui aurait transformé *copilul* en *copil al...* Penser cela équivaudrait à croire que *copil al...* est issu historiquement de *copilul*, c'est-à-dire que l'édition articulée du substantif a précédé *dans la diachronie* son édition non articulée. Ce qui serait absurde, car c'est évidemment le contraire qui s'est produit : descendant du latin qui ne connaissait pas l'article, le roumain n'a disposé pendant des siècles que de l'édition non-articulée du substantif – à partir de laquelle il a construit, à un moment donné, l'édition articulée. Cette idée de choc-commutation n'est donc qu'une *manière de dire*, une construction intellectuelle destinée à faire ressortir la grande ressemblance et la petite différence qui existent entre les paradigmes *-ul* et *al*. Ce que met en évidence la successivité systémique *copilul* → *copil al...*, c'est donc plutôt un « retour » vers le substantif non articulé, mais non pas vers ce qu'il avait été avant l'apparition historique de l'article et du substantif articulé - un « retour » vers cet état original est évidemment impossible puisqu'on ne revient pas en arrière dans le temps. Ce vers quoi on « retourne » ici, c'est vers ce que le substantif non articulé est devenu depuis qu'il coexiste avec le substantif articulé. On s'appuie sur lui pour prendre un nouveau départ, après avoir constaté<sup>10</sup> que l'édition articulée du substantif avait mené à une impasse empêchant la poursuite de la déflexivité nominale ; et que, première solution donnée au problème de l'article, la postposition suffixée demandait maintenant à être dépassée vers une solution meilleure.

### Bibliographie

GUILLAUME Gustave, 2005, *Leçons de linguistique vol. 17 (1941-1942)*, Québec : les Presses de l'Université Laval.

POPESCU Ștefania, 1997, *Gramatică practică a limbii române*, București : Editura Lider.

TIMOC-BARDY Romana, 2004, *Observations sur la syntaxe du possessif roumain, Synchronie et diachronie* in LUQUET Gilles & ROCHETTI Alvaro, *Regards sur la syntaxe historique des langues romanes*, Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3.

<sup>10</sup> Constatation évidemment collective et inconsciente.

